

Desvernay Immobilier

Achat-Vente/Estimations – Quel que soit votre bien, une solution !

BAREMES DES HONORAIRES

Biens contemporains ou anciens

A la charge des acquéreurs ou vendeurs selon le choix établi par les vendeurs lors de la prise de mandat ou selon le mandat de recherche établi avec des acquéreurs potentiels

MAISONS à une distance de 30km et plus : 5 à 6 % TTC

en dessous de 250.000€ : 7 %

prix de vente égal ou supérieur à 250.000€ : 6%

prix de vente égal ou supérieur à 1.500.000 : 5%

PROPRIETES à une distance de 30km et plus : 6 %

Dès lors qu'un bien se situe dans LYON et l'ouest lyonnais ou à moins de 30km de LYON, les barèmes suivants s'appliquent :

- 5% TTC de commission pour des biens dont la valeur est supérieure ou égale à 400 000€.
- 5,5 % TTC pour des biens dont la valeur se situe entre 150 000€ 400 000€.
- 6% TTC pour des transactions dont la valeur est inférieure à 150 000€
- Forfait 6 000€ pour des biens dont la valeur est inférieure à 70 000€
- Forfait 5 000€ pour des biens dont la valeur est inférieure à 50 000€

Terrains

Jusqu'à 100 000€ : forfait 5 000€

A partir de 100 000€ : 6 % TTC

Au delà de 300 000€ : 5 % TTC

Honoraires payables le jour de l'acte authentique

Desvernay Immobilier
53 Chemin de la Sauvegarde, 69130 Ecully
SAS au capital de 2500€ - 801927872 Rcs de Lyon - RCP : SAA Assurances
Carte Professionnelle n° 6901 2016 000 009 507 Préf. du Rhône